

Pays : Ouganda

Groupe géopolitique de l’UIP : Groupe Afrique

Parlement ougandais

Domaine d’action : Engagement parlementaire proactif dans l’élaboration et le suivi des plans nationaux de développement.

Points marquants (messages) :

- Les forums parlementaires multipartites sur les ODD peuvent assurer la cohérence entre les plans nationaux de développement et les ODD et le budget adopté et la législation.
- Les parlements peuvent jouer un rôle actif dans le suivi des progrès accomplis au niveau sous-national (par exemple au niveau des districts) vers la réalisation des objectifs nationaux spécifiques et des cibles prioritaires des ODD en examinant les rapports d’étape thématiques sur des questions d’intérêt essentielles.
- Les parlements doivent participer à l’élaboration rapide des plans nationaux de développement, ainsi qu’à leur suivi et mise en œuvre à différents niveaux de gouvernance en développant des outils et des méthodes clés d’engagement.

Contexte

Le Forum parlementaire ougandais sur les ODD (ou Forum sur les ODD) s’appuie sur le groupe parlementaire établi en 2007 chargé d’assurer le suivi de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Depuis l’adoption du Programme de développement durable à l’horizon 2030 (Programme 2030), le groupe sur les OMD est désormais chargé de suivre les progrès accomplis vers la réalisation des ODD. Les activités du Forum sur les ODD visent à s’assurer que les politiques de développement et les dispositions législatives nationales s’alignent sur les ODD, à préconiser l’octroi de ressources suffisantes pour la mise en œuvre des ODD, à contrôler les dépenses afin de tenir les engagements sur les ODD et à mettre en œuvre une approche intégrée pour accélérer la réalisation des ODD aux niveaux national, local et communautaire. Composé de représentants de tous les partis, le Forum sur les ODD est appuyé dans son action par un secrétariat technique. Il est pleinement intégré au cadre national de coordination des ODD et collabore régulièrement avec le Comité de coordination des politiques sur les ODD présidé par le Premier Ministre.

Intégration des ODD dans les fonctions essentielles du parlement

Le Gouvernement ougandais a intégré les ODD dans le troisième Plan national de développement (PNDIII) et le Parlement ougandais joue un rôle clé dans le suivi de la mise en œuvre des ODD en légiférant et en évaluant l’exécution du budget national par rapport aux cibles des ODD. L’engagement proactif du parlement a permis des progrès notables vers la réalisation des ODD. Afin de conforter ces progrès, le parlement a élaboré deux instruments de conformité essentiels : i) le certificat de conformité, qui évalue dans quelle mesure la répartition proposée des crédits budgétaires par secteur facilite la mise en œuvre des priorités nationales de développement, et s’y conforme ; et ii) le certificat

de genre et d'équité, qui évalue l'intégration des principes d'égalité des sexes dans les lois et les politiques. Sur la base des résultats de ces deux outils d'évaluation, un certain nombre de domaines nécessitant un soutien ciblé ont été identifiés, notamment pour renforcer les capacités des principaux ministères et des autorités locales afin de faire en sorte que la planification du développement et l'exécution du budget soient inclusives, et d'améliorer les procédures d'évaluation de la qualité des mesures législatives.

Les commissions parlementaires concernées travaillent également en étroite collaboration avec le ministère des Finances, de la planification et du développement économique pour s'assurer que des moyens financiers appropriés sont alloués à la mise en œuvre des ODD mais aussi être en mesure d'assurer régulièrement le suivi de l'exécution des budgets approuvés. Le ministre des Finances, de la Planification et du Développement économique doit inclure dans l'enveloppe budgétaire annuelle les prévisions présentées au parlement, ainsi qu'une déclaration énonçant clairement les modalités d'intégration des ODD dans cette enveloppe.

Le parlement est par ailleurs régulièrement consulté lors de l'élaboration des plans nationaux périodiques de développement à moyen terme pour s'assurer qu'une approche globale est adoptée lors de l'intégration des 17 objectifs et des dispositions articulées dans la Vision stratégique 2040 à long terme. Parallèlement au projet Vision 2040 de l'Ouganda, les plans nationaux périodiques de développement sont présentés aux fins de discussion puis approuvés par le parlement, ce qui permet aux parlementaires de jouer un rôle actif à chaque étape de la mise en œuvre de ces plans.

Grâce au rayonnement du Forum sur les ODD et aux outils spécifiques utilisés par les parlementaires, le parlement a créé un cadre systématique de suivi de la mise en œuvre efficace des priorités nationales de développement et mis en place des processus opérationnels pour veiller à ce que le gouvernement prenne en temps opportun les mesures qui s'imposent dans les secteurs clés qui accusent un retard. En 2018, par exemple, le parlement a pris l'initiative d'examiner les conclusions du rapport du vérificateur général sur les progrès réalisés pour atteindre les ODD en Ouganda et identifié des lacunes majeures concernant la coordination nationale et l'architecture des mécanismes institutionnels du Programme 2030. Le parlement a ainsi recommandé la création d'un Secrétariat national des ODD pour renforcer encore le cadre de coordination des ODD.

Le rôle des commissions et des forums thématiques a par ailleurs été essentiel pour garantir la transparence de la répartition sectorielle et de l'utilisation des ressources de l'État, examiner attentivement les projets de loi spécifiques liés aux ODD, à travers notamment des débats et des enquêtes menées par les commissions concernées, et faciliter le suivi et l'évaluation des interventions liées aux programmes menées par les ministères et les organes de l'État.

Les membres du Forum sur les ODD organisent régulièrement des débats publics afin d'échanger avec différents groupes constitutifs pour non seulement sensibiliser les citoyens aux ODD mais également recueillir des idées et des avis sur la manière d'agir au mieux sur les facteurs susceptibles d'accélérer les progrès en faveur de certains groupes vulnérables et marginalisés.

Des approches novatrices aux fins de progrès pour :

i) parvenir à une couverture sanitaire universelle pour tous et élargir l'accès à des soins de santé de qualité (y compris aux services de santé sexuelle et génésique) pour les populations vulnérables et marginalisées

Le Parlement ougandais a adopté un certain nombre de projets de loi pour améliorer l'accès à des services de soins de santé essentiels de qualité. En 2016, la loi sur l'Institut de cardiologie de l'Ouganda est entrée en vigueur aux fins de créer, notamment, l'Institut de cardiologie de l'Ouganda en tant qu'organe autonome pour développer et coordonner la prévention et le traitement des maladies cardiovasculaires dans le pays. Par ailleurs, en 2018, la loi sur la santé mentale est entrée en vigueur afin de fournir des traitements psychiatriques dans les centres de soins de santé primaires. Afin de promouvoir l'émergence d'une couverture sanitaire universelle, le projet de loi sur le régime national d'assurance maladie a été adopté par le parlement et doit être entériné par le Président pour entrer en vigueur.

En outre, le parlement a élaboré des dispositions réglementaires pour diverses autres cibles de l'ODD 3. Par exemple, la loi sur la circulation et la sécurité routière (2020) a été adoptée conformément à la cible 3.6 des ODD « D'ici à 2020, diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route » ; la loi antitabac (amendement) (2020) a été promulguée conformément à la cible 3.A des ODD « Renforcer dans tous les pays, selon qu'il convient, l'application de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé pour la lutte antitabac ». Eu égard à la cible 3.3 des ODD « D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles », le parlement a adopté en 2018 une résolution afin d'appuyer les activités de prévention et de contrôle du VIH/sida en créant un Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre le VIH/sida. Le parlement a enfin adopté une résolution pour lutter contre le syndrome du hochement de tête dans le nord de l'Ouganda.

ii) intégrer des mesures pour la réduction des risques de catastrophe et la lutte contre les changements climatiques dans les lois, politiques et stratégies nationales

En 2021, la nouvelle loi nationale sur le changement climatique a été adoptée afin de guider la riposte nationale de l'Ouganda aux changements climatiques. La nouvelle loi veille au respect des dispositions du Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et à l'Accord de Paris. La loi comprend des mesures destinées à renforcer le cadre national pour la transparence, prévoit l'élaboration d'une stratégie-cadre sur les changements climatiques, du plan d'action national pour le climat et des plans d'action de districts pour le climat, ainsi que l'adoption de dispositions interinstitutionnelles pour la gouvernance des changements climatiques.

Activités complémentaires

En vertu du Cadre stratégique national de partenariat, qui régit les activités et les stratégies du gouvernement avec la communauté des donateurs en Ouganda pour la mise en œuvre des plans nationaux de développement, le gouvernement est tenu de soumettre au parlement des rapports réguliers (tous les trois ans) sur la mise en œuvre des accords de partenariat et leur contribution aux priorités nationales de développement. Les membres du Forum sur les ODD ont en outre participé

activement à la préparation de l'examen national volontaire de 2020 et organisent régulièrement des consultations, des réunions d'experts et des débats avec des représentants de la société civile, des institutions compétentes et des dirigeants locaux pour soutenir le processus de localisation des ODD en Ouganda.

Par ailleurs, les membres du Forum parlementaire ougandais sur les ODD assurent régulièrement le suivi de la mise en œuvre des ODD dans les districts en y organisant des visites afin d'assurer le suivi des progrès accomplis vers la réalisation des cibles pertinentes des ODD. Par exemple, en 2019, des membres se sont rendus dans certains districts pour se rendre compte des progrès accomplis dans les secteurs de la santé et de l'éducation et un rapport a été établi puis soumis pour examen au parlement. En outre, les parlementaires tiennent des réunions de concertation avec des ministères de tutelle sur les progrès accomplis vers la réalisation des ODD. Par exemple, les membres exécutifs du Forum sur le ODD, en collaboration avec le Cabinet du Premier Ministre, organisent chaque trimestre des réunions thématiques avec certains ministères de tutelle pour débattre de questions spécifiques et passer en revue les progrès réalisés vers la réalisation de cibles spécifiques liées aux ODD.

Défis et leçons tirées

- Le Forum parlementaire ougandais sur les ODD manque d'effectifs compte tenu de l'insuffisance des fonds disponibles, ce qui a entraîné un certain nombre de problèmes tels que la documentation insuffisante des résultats obtenus et des bonnes pratiques du Forum et le suivi inadéquat de l'application des lois et politiques adoptées relatives aux ODD.
- Le soutien financier irrégulier au Forum parlementaire ougandais sur les ODD. Le Forum sur les ODD s'appuie essentiellement sur les contributions des donateurs, ce qui affecte la mise en œuvre harmonieuse des activités prévues.
- Le taux élevé de renouvellement des parlementaires, ce qui a des répercussions directes sur la composition du Forum. La pérennité des activités du Forum au début de la nouvelle législature du parlement s'en ressent.

Sources et liens

Forum parlementaire ougandais sur les Objectifs de développement durable :

<https://www.parliament.go.ug/page/uganda-parliamentary-forum-sustainable-development-goals-upfsdgs>

Parlement ougandais, forums parlementaires : <https://www.parliament.go.ug/page/parliamentary-fora>

Troisième plan national de développement (PNDIII) 2020/2021-2024/2025 :

<http://library.health.go.ug/publications/work-plans/third-national-development-plan-ndp-iii-202021-%E2%80%93-202425>

Contact

Mme Catherine Ninsiima, Chargée de programme principale / Coordinatrice du bureau des ODD : catherineninsiima256@gmail.com